

Contrat de location garage boxé
Bail code civil indépendant d'un local d'habitation

| | |
|------------------------|---|
| Bailleur | Lacoste Sonia 4 avenue Chenard et Walcker, Appartement B 52 92230 Gennevilliers Tél 06 75 37 33 80, Mail : sonia.lacoste@gmail.com Représenté par Lacoste Raymond, 476 Lou Vilatge, 65350 Lizos |
| Locataire | Céline Louison 10 place du Foirail 65000 tarbes Tél : 06 79 72 51 42 Mail : celine29_09@msn.com |
| Nature location | Un garage boxé fermé au rez de chaussée d'une superficie de 12 mètres carrés (2,60 m x 4,65 m) |
| Emplacement | 2, rue de la scierie, 65000 Tarbes |
| Date d'effet | 12 mai 2021 |
| Durée | Le contrat est renouvelé tous les mois par tacite reconduction |
| Congé | Préavis de 1 mois sans motif, par courrier électronique pour chacune des parties |
| Loyer | Cinquante-cinq euros par mois dont deux euros et cinquante centimes d'euros de charges payable mensuellement le 1 du mois par virement bancaire. 1 ^{er} Loyer du 12 mai 31 mai 2021 au prorata : 33.71 euros |
| Indexation | Selon indice IRL référence 1 ^{er} trimestre 2021 : 130.69 |
| Clause résolutoire | En cas de manquement par le Locataire à une de ses obligations contractuelles et passé un délai de 7 jours après une mise en demeure par courrier recommandé demeurée infructueuse, le bail de sera résilié de plein droit. |
| Cession, Sous-Location | Toute cession du présent bail, toute sous-location totale ou partielle sont rigoureusement interdites. |
| Clauses spéciales | Un dépôt de garantie d'un montant de cinquante-deux euros et cinquante centimes d'euros est versé par le locataire au bailleur au moment de la signature du bail. Le dépôt de garantie sera restitué au Locataire dans un délai maximum d'un mois après son départ, déduction faite le cas échéant des sommes couvrant les dommages et/ou dégradations du Local, causés par le Locataire, ainsi que les pertes de clés. |
| Divers | - Le Locataire est tenu d'assurer le garage et de remettre une copie de l'assurance au Bailleur. - Il entretiendra le Local loué, en usera paisiblement et le rendra en bon état en fin de contrat. 2 clés ont été remises au locataire par le bailleur. |

A Tarbes, le - Fait en 2 exemplaires

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le bailleur

Le locataire